



## **Expositions au sang et aux liquides organiques : Procédures d'intervention**

Le sang et les fluides corporels peuvent contenir des virus tels que l'hépatite B (VHB), l'hépatite C (VHC) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

### **Exemples d'expositions**

- Une piqûre d'aiguille ou une coupure causée par un objet pointu.
- Contact du sang ou des fluides corporels avec une peau lésée (coupure ouverte, plaie, éruption cutanée).
- Contact du sang ou des fluides corporels avec les yeux, le nez ou la bouche.

### **Que faire en cas d'exposition**

- Lavez-vous les mains puis enfiler des gants à usage unique avant de manipuler ou de panser la plaie d'un client.
- Lavez la surface de la peau exposée avec de l'eau et du savon. Si la plaie saigne, laissez-la saigner. Après avoir nettoyé la plaie, appliquez un antiseptique cutané et recouvrez-la d'un pansement ou d'un bandage propre.
- En cas de projection sur une muqueuse (yeux, nez, bouche), rincez abondamment à l'eau.
- La personne exposée doit immédiatement contacter un professionnel de la santé.
- Documentez tous les incidents et conservez les registres pendant trois ans avec un minimum d'un an (365 jours) sur place.

### **Informations à documenter en cas d'exposition**

- La date de la blessure ou de l'exposition
- Le nom complet (prénom et nom), l'adresse postale et le numéro de téléphone de la personne exposée
- Le nom complet et les coordonnées de la personne ayant effectué la procédure (prénom et nom) au moment de l'exposition
- Le service fourni au moment de l'exposition
- Les détails de l'exposition, notamment l'endroit du corps où la blessure ou l'exposition s'est produite et comment la blessure ou l'exposition s'est produite
- Les mesures prises

Avez-vous des questions ou des demandes de renseignements? Veuillez communiquer avec BodySafe à l'adresse [BodySafe@toronto.ca](mailto:BodySafe@toronto.ca) ou au 416 338-BODY(2639).